

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :

22 mars 2019

Date d'affichage :

3 avril 2019

L'AN deux mille dix-neuf, le **28 mars** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 22 mars, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, BOUCHET, CERLES, Mme CHAMPEL, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. FREGONESE, GRENET, Mme GRENET, M. HURTUBISE, Mme LAFOND, MM. LAMY, MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, MM. PRADEAU, RESSOUCHE, ROUX, Mme SANNAT, M. VERMOREL, Mme VILLER, M. ZICOLA.

ABSENTS :

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Suzanne MACHANEK, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Jean MAZERON

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Jean-Claude ZICOLA

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 MARS 2019**

QUESTION N° 22

OBJET : Tarifs des services à la population pour l'année scolaire 2019/2020

RAPPORTEUR : Nicole PICHARD

Question étudiée par la Commission n° 1 « La Ville au service des Riomois » qui s'est réunie 13 mars 2019.

Question étudiée par la Commission n° 3 « Qualité de vie et animation » qui s'est réunie le 13 mars 2019.

Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 14 mars 2019

La politique tarifaire de la Commune est basée sur le principe du taux d'effort progressif : l'utilisateur paie un tarif individualisé en fonction de son quotient familial.

Afin de tenir compte de l'évolution des coûts de la vie et des services publics concernés, il est proposé de faire évoluer les tarifs des services à la population, en appliquant un taux voisin de 1,5 % et en arrondissant.

ACCUEILS PERISCOLAIRES (*)

	Bornes de prix 2017-2018		Bornes de prix 2018-2019		Bornes de prix 2019-2020		Bornes de QF
	Riomois	Extérieurs	Riomois	Extérieurs	Riomois	Extérieurs	
Prix plancher :	0.20€	0.25€	0.22€	0.28€	0.25€	0.32€	QF<443
Prix plafond :	1.40€	1.77€	1.42€	1.80€	1.45€	1.84€	QF>1319

(*) Tarif forfaitaire à la journée (soit le soir ou le matin ou le soir et le matin)

ACCUEILS PERISCOLAIRES DES MERCREDIS

	Bornes de prix 2017-2018		Bornes de prix 2018-2019		Bornes de prix 2019-2020		Bornes de QF
	Riomois	Extérieurs	Riomois	Extérieurs	Riomois	Extérieurs	
Prix plancher :	0.80€	1.02€	0.85€	1.08 €	0.90€	1.14€	QF<439
Prix plafond :	7.00€	9.91€	7.85€	9.97 €	7.95€	10.10€	QF>1305

Accusé de réception en préfecture
063-2190328-20190328-DELIB19032822-DE
Date de réception : 02/04/2019
Date de réception préfecture : 02/04/2019

Les prix n'intègrent pas le prix des repas.

De plus, en cas de non-inscription des enfants (dossiers manquants ou réservation non effectuée) ou d'absence injustifiée, il est proposé d'appliquer le tarif plafond exigible aux extérieurs soit 10.10 €.

ACCUEILS EXTRASCOLAIRES DES VACANCES

Les accueils extrascolaires des vacances sont ouverts uniquement aux enfants riomois.

Deux formules de prix sont proposées : une sur la base d'un prix journalier, l'autre sur la base d'un forfait 5 jours.

Les prix n'intègrent pas le prix des repas.

Prix journalier de l'accueil extrascolaire :

	Bornes de prix 2017-2018	Bornes de prix 2018-2019	Bornes de prix 2019-2020	Bornes de QF
Prix plancher	2.10€	2.15€	2.20€	QF<438
Prix plafond	13€	13.05€	13.25€	QF>1334

Prix forfait accueil extrascolaire 5 jours :

	Bornes de prix 2017-2018	Bornes de prix 2018-2019	Bornes de prix 2019-2020	Bornes de QF
Prix plancher	9.24 €	9.35 €	9.50 €	QF<438
Prix plafond	57.20 €	57.31 €	58.15 €	QF>1333

Nuitée :

Dans le cadre du projet pédagogique en lien avec le projet éducatif de la ville, le service animation organise des mini-camps lors de vacances scolaires.

Un tarif « nuit » a été établi qui comprend le diner, la nuit et le petit déjeuner. Celui-ci est fixé à 1 € afin de laisser la possibilité aux enfants appartenant aux tranches les plus basses du quotient familial, d'accéder à ce séjour.

De plus, en cas de non-inscription des enfants (dossiers manquants ou réservation non effectuée) ou d'absence injustifiée, il est proposé d'appliquer le ~~tarif plafond exigible~~, soit 13.25 € la journée et 58.15 € la semaine de 5 jours.

RESTAURATION

	Bornes de prix 2017-2018		Bornes de prix 2018 - 2019		Bornes de prix 2019 - 2020		Bornes de QF
	Riomois	Extérieurs	Riomois	Extérieurs	Riomois	Extérieurs	
Prix plancher :	0.50€	0.64€	0.55€	0.70€	0.60€	0.76€	QF<440
Prix plafond :	4.80€	6.09€	4.85€	6.16€	4.90€	6.22€	QF>1544

Le prix de l'animation est compris dans le prix de la restauration.

De plus, en cas de non-inscription des enfants (dossiers manquants ou réservation non effectuée) ou d'absence injustifiée, il est proposé d'appliquer le tarif repas plafond exigible aux extérieurs soit 6.22 €.

Il est proposé d'appliquer le tarif de 7.05 € le repas aux adultes fréquentant la restauration (notamment enseignants et Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap).

ECOLE DE MUSIQUE

Concernant l'école de musique, 4 grilles tarifaires sont appliquées :

- La grille relative aux pratiques collectives
- La grille relative aux pratiques individuelles s'inscrivant dans un cycle d'enseignement musical
- La grille relative aux pratiques individuelles s'inscrivant dans une pratique dite « de confort »
- La grille relative à la location des instruments.

Les pratiques collectives :

Cette grille concerne les cours suivants :

- Formation Musicale
- Eveil, initiation
- Chorale¹(8 à 14 ans)
- Ensemble Renaissance¹
- Atelier Jazz¹
- Ateliers Musiques Actuelles Amplifiées¹

Bornes de prix 2018-2019	Bornes de prix 2019-2020	Bornes de QF
Prix plancher : 16.46€	Prix plancher : 16,70 €	QF<437
Prix plafond : 70,70€	Prix plafond : 71,75 €	QF>1468
Prix extérieur : 152€	Prix extérieur : 154,30 €	Non riomois

Les pratiques individuelles entrant dans un cycle d'enseignement musical :

Cette grille concerne les cours suivis dans le cadre du cycle d'apprentissage d'un instrument. Ils comprennent à la fois des cours individuels et des cours collectifs.

Bornes de prix 2018-2019	Bornes de prix 2019-2020	Bornes de QF
Prix plancher : 60,60 €	Prix plancher : 61,50 €	QF<437
Prix plafond : 282,80€	Prix plafond : 287 €	QF> 1337
Prix extérieur : 687€	Prix extérieur : 697,30€	Non riomois

Les pratiques individuelles dites de « confort »:

Cette grille concerne les cours suivis par des élèves qui, ayant fini leur cycle d'apprentissage, continuent à venir suivre des cours « de confort » à l'école de musique. Les personnes visées ne sont pas titulaires du brevet d'études

¹ Tarif appliqué aux personnes non inscrites dans un cursus spécifique au sein de l'école de musique

COMMUNE DE RIOM

Bornes de prix 2018-2019	Bornes de prix 2019-2020	Bornes de QF
Prix plancher : 78,80€	Prix plancher : 80 €	QF<437
Prix plafond : 367,70€	Prix plafond : 373,20€	QF> 1337
Prix extérieur : 893€	Prix extérieur : 906,40 €	Non riomois

Des réductions tarifaires sont accordées :

- 2^{ème} membre d'une même famille : réduction de 15 %, 3^{ème} membre et suivants d'une même famille : réduction de 30% ;
- Pratique d'un deuxième instrument : réduction de -50% sur le deuxième cours ;
- Elève inscrit à l'école d'arts plastiques : - 15% ;
- Les membres des associations Harmonie de Riom ou Riom Symphonique bénéficient d'une réduction de 50 % sur le tarif initial qu'ils auraient dû payer.

Les réductions tarifaires mentionnées ci-dessus ne sont pas cumulables.

Compte tenu du déménagement de l'école de musique dans le courant de l'année, pour le nouveau site des Jardins de la culture, l'école est susceptible de subir une période de fermeture exceptionnelle. La tarification appliquée sera donc minorée au prorata du nombre de semaines concernées par cette fermeture. Cette minoration sera appliquée sur la facturation du second semestre.

La location des instruments :

Bornes de prix 2018-2019	Bornes de prix 2019-2020	Bornes de QF
Prix plancher : 16.70 €	Prix plancher : 16,95 €	QF<437
Prix plafond : 80,80€	Prix plafond : 82 €	QF>1337
Prix extérieur : 131,30€	Prix extérieur : 133,25 €	Non riomois

ECOLE D'ARTS PLASTIQUES

Le tarif jeune :

Le public bénéficiaire est composé :

- des élèves âgés de moins de 18 ans
- des étudiants riomois sur présentation d'un certificat de scolarité

Pour les cours concernés, le matériel est fourni par l'établissement.

Bornes de prix 2018-2019	Bornes de prix 2019-2020	Bornes de QF
Prix plancher : 21,20€	Prix plancher : 21,50 €	QF<437
Prix plafond : 131,30€	Prix plafond : 133,25 €	QF> 1604
Prix extérieur : 202€	Prix extérieur : 205 €	Non riomois

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20190328-DELIB19032822-
DE
Date de télétransmission : 02/04/2019
Date de réception préfecture : 02/04/2019

Le tarif adulte :

La grille de prix proposée correspond à des cours adulte d'une durée de 3 heures. En cas de cours d'une durée différente, le tarif sera déterminé à partir de cette grille au prorata du nombre d'heures de cours.

Bornes de prix 2018-2019	Bornes de prix 2019-2020	Bornes de QF
Prix plancher : 35,35€	Prix plancher : 35,90 €	QF<437
Prix plafond : 202€	Prix plafond : 205 €	QF> 1453
Prix extérieur : 273€	Prix extérieur : 277,10 €	Non riomois

Conformément au règlement intérieur de l'établissement, le matériel est fourni pour les cours dans le cadre desquels les techniques utilisées et les sujets abordés sont fixés par les professeurs. En revanche, pour les ateliers dans le cadre desquels, les techniques utilisées et les sujets abordés sont libres, le matériel n'est pas fourni par l'établissement mais doit être apporté par les élèves. Pour des raisons matérielles, les ateliers sculpture et céramique ne sont pas concernés par cette disposition. En revanche, une participation forfaitaire de 50€ par an est demandée afin de couvrir la fourniture du matériel correspondant.

Des réductions tarifaires sont accordées, valables sur le prix des cours :

- 2^{ème} membre d'une même famille : réduction de 15 % sur le tarif initial, 3^{ème} membre et suivants d'une même famille : réduction de 30 % sur le tarif initial.
- 15 % de réduction sur le prix initial pour le deuxième cours et les suivants pour un même élève.
- Elève inscrit à l'école de musique : - 15%

Les réductions tarifaires mentionnées ci-dessus ne sont pas cumulables.

Le tarif le plus avantageux est appliqué.

Compte tenu du déménagement de l'école d'arts plastiques dans le courant de l'année, pour le nouveau site des Jardins de la culture, l'école est susceptible de subir une période de fermeture exceptionnelle. La tarification appliquée sera donc minorée au prorata du nombre de semaines concernées par cette fermeture. Cette minoration sera appliquée sur la facturation du second semestre.

Le tarif des stages :

Seuls deux tarifs ont été arrondis de manière à simplifier les modalités d'encaissement dans le cadre de la régie de recettes instituée.

	1 jour		2 jours	
	Riomois	Extérieur	Riomois	Extérieur
Prix pour un adulte	15 €	23 €	30 €	45 €
Prix pour un enfant	10 €	15 €	20 €	30 €
Public famille (1 adulte/1enfant)	25 €	38 €	50 €	75 €

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20190328-DELIB19032822
DE
Date de télétransmission : 02/04/2019
Date de réception préfecture : 02/04/2019

LES ARCHIVES MUNICIPALES

Le nouveau tarif « photocopie noir et blanc » relève de la mise en conformité avec une directive nationale relative à la tarification de copies de document délivrées par une administration à un usager. Cette grille inclue également de nouveaux tarifs liés à la délivrance de copie sur CD.

ACTIVITES	TARIFS 2018 - 2019		TARIFS 2019 -2020	
	RIOMOIS	NON RIOMOIS	RIOMOIS	NON RIOMOIS
Cours de Paléographie + forfait photocopies	19,70 €	24,50 €	20 €	25 €
Photocopie noir et blanc format A4 (l'unité)	0,32 €		0,18 €	
Tirage photographique numérique format A 4 (l'unité)	3,95 €		4.00 €	
Photocopie numérique couleur format A4 (l'unité)	0,52 €		0,52 €	
Copie sans retouche d'une image numérique			1 €	
Prise de vue et retouche image numérique (sans tirage)			3 €	
Fourniture de CD			2.75 €	

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver l'ensemble des tarifs proposés pour l'année scolaire 2019/2020.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 28 mars 2019

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20190328-DELIB19032822-DE
Date de télétransmission : 02/04/2019
Date de réception préfecture : 02/04/2019